

# D E P A R T E M E N T   D U   D O U B S

Maître d'œuvre :



**Cabinet Yves ROBERT**  
Géomètre-Expert D.P.L.G.  
13 rue des Buis 25 410 SAINT-VIT  
T 03.81.87.70.76. / F 03.81.87.53.61.  
geometre-expert@cabinetrobert.fr



# M A R C H E   P U B L I C   D E   T R A V A U X

Maître d'ouvrage :



# DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Objet du marché :

Aménagement de sécurité sur la Grande Rue RD 8

④ BORDEREAU UNITAIRE DES PRIX  
**Lot unique**

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
1	<b>PRIX GENERAUX</b>	
1.1	<p><b>INSTALLATION, SIGNALISATION ET PREPARATION DE CHANTIER</b></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'installations de chantier nécessaires à la bonne réalisation de la tranche</li> <li>- La fourniture et la pose de l'installation de chantier propre à l'entreprise (locaux pour le personnel,...),</li> <li>- La fourniture, la pose et la conservation <u>d'un panneau de chantier conforme aux exigences du conseil général du Doubs.</u></li> <li>- La fourniture et la pose de glissières plastiques type DBA lestées par du sable,</li> <li>- L'exploitation et la maintenance de tous les dispositifs de protection de chantier (relèvement, repositionnement, remplacement) ; si le chantier se déroule en plusieurs phases, les protections amovibles et la signalisation temporaire seront à déplacer en fonction des lieux des travaux,</li> <li>- L'enlèvement en fin de travaux de tous les matériels et matériaux ainsi que la remise en état des lieux et le nettoyage complet du chantier,</li> <li>- Les frais de piquetage complémentaires des axes effectués par le géomètre de l'entreprise et matérialisés sur le terrain. L'implantation sera soumise à l'approbation du Maître d'Œuvre avant le début des travaux. Si des écarts étaient constatés, l'entrepreneur devra à ses frais et dans les délais contractuels procéder immédiatement aux réfections dans les conditions du marché même si cela entraîne la démolition partielle ou complète d'ouvrages réalisés,</li> <li>- Le maître d'œuvre fournira à l'entreprise un fichier au format DWG, comprenant le plan projet des réseaux comportant le tracé supposé des réseaux existants. L'entrepreneur devra être en mesure d'exploiter ces données, afin de réaliser ses plans d'exécution et de réaliser l'implantation sur le site. Les implantations de l'ensemble des ouvrages seront à présenter au maître d'œuvre avant toute réalisation. L'entrepreneur sera tenu de signaler au maître d'œuvre toutes anomalies, discordances ou difficultés particulières. Ces opérations seront à effectuer par un personnel qualifié et maîtrisant les moyens informatiques.</li> <li>- L'établissement des DICT auprès des concessionnaires réseaux concernés, ainsi que l'ensemble des frais liés à la réalisation de sondages. Ceci afin de rechercher les réseaux existants, quel que soit leur diamètre et leur nature, par tous moyens mécaniques et manuels. Il comprend l'extraction et l'évacuation des déblais, la mise au jour des conduites et la protection des fouilles et des réseaux découverts jusqu'aux opérations de raccordement définitif. Ainsi que la remise en état des lieux, après la réalisation des travaux. Sont compris également l'ensemble des démarches nécessaires auprès des concessionnaires de réseaux afin de s'assurer de la mise hors services des réseaux existant (obtention des PV de mise hors services), la prise en compte des modalités techniques et administratives de réalisations des réseaux neufs.</li> <li>- La signalisation de chantier réglementaire afin de maintenir la circulation des piétons et véhicules en toute sécurité (Comprenant l'ensemble des frais liés à la mise en place de la signalisation de déviation ou d'alternat).</li> <li>- L'implantation des ouvrages</li> </ul> <p><b>LE FORFAIT :</b> .....</p>	...
1.2	<p><b>DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES ET PLANS DE RECOLEMENT</b></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <p>au forfait, l'établissement en fin de chantier du Dossier des Ouvrages Exécutés et plans de récolement de l'ensemble des réseaux posés conformément aux exigences et prescriptions des concessionnaires de réseau.</p> <p>Il comprend notamment les fiches techniques des matériaux; graves, béton bitumineux, canalisations, câbles .... et matériel; bornes, candélabres, mobilier urbain .... ainsi que les plans de repérage correspondants aux ouvrages exécutés.</p> <p>Il sera remis au Maître d'Ouvrage sur support informatique et papier en trois (3) exemplaires. Les fichiers au format AutoCAD et format PDF respecteront scrupuleusement les chartes graphiques des différents concessionnaires de réseau."</p> <p>1.2.1 RESEAUX ASSAINISSEMENT</p> <p><b>LE FORFAIT :</b> .....</p>	...
2	<b>VOIRIE</b>	
2.1	<b>TRAVAUX DE PREPARATION</b>	
2.1.1	<p><b>DECOUPE SOIGNEE D'ENROBES</b></p> <p>Ce prix rémunère le pré-traçage exact, la découpe soignée des enrobés à l'aide de la bêche pneumatique ou de la scie circulaire. Il comprend notamment le balayage et le nettoyage des surfaces de tous les déchets et produits de sciage.</p> <p>2.1.1.1 - pour un revêtement d'une épaisseur inférieure ou égale à 7 cm</p> <p><b>LE METRE LINEAIRE :</b> .....</p>	...

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
2.2 2.2.1 2.2.1.1 2.2.1.1.1	<p><b>TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS</b></p> <p><b>DEBLAIS EN TERRAIN DE TOUTES NATURES</b></p> <p>Ce prix comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les piquetages généraux et spéciaux, s'ils n'ont pas été réalisés par le MO</li> <li>-Le terrassement jusqu'au fond de forme sur toute l'emprise de la voie, la remise en remblai des matériaux éventuellement</li> <li>-Le fractionnement et/ou l'enlèvement des blocs selon les prescriptions du MO</li> <li>-Le réglage et le compactage de l'arase des terrassements et des talus dans les conditions fixés par le maître d'œuvre</li> <li>- La protection de l'arase des terrassements et des talus contre les eaux de ruissellement y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages provisoires correspondants</li> <li>-Chargement et évacuation Déblai non rocheux</li> </ul> <p><b>- déblais évacués à la décharge avec régalage de celle-ci</b></p> <p>- décharge choisie par l'entrepreneur</p> <p><b>LE METRE CUBE :</b> .....</p>	...
2.2.2 2.2.2.1	<p><b>DECROUTAGE DE LA COUCHE DE SURFACE AVEC EVACUATION</b></p> <p>Ce prix rémunère la démolition de la couche de roulement, son chargement et son évacuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à un centre de recyclage de matériaux agréé. Les quantités prises en compte seront celles justifiées par les bons de pesage du centre.</li> </ul> <p><b>LE METRE CARRE :</b> .....</p>	...
2.2.3	<p><b>SCARIFICATION DE LA CHUSSEE</b></p> <p>Ce prix rémunère la scarification de la chaussée sur une épaisseur moyenne de 10cm, y compris compactage et nivellement après décaissement, ainsi que l'évacuation des matériaux hors du chantier à la charge de l'entreprise.</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b> .....</p>	...
2.2.4	<p><b>FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE TERRE VEGETALE</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le répannage dans les zones et suivant les prescriptions du maître d'œuvre</p> <p>l'élimination des produits étrangers (racines, pierres, déchets divers) non évacué lors de l'opération de décapage</p> <p>le tassement, l'ameublissement éventuel</p> <p><b>LE METRE CUBE :</b> .....</p>	...
2.3 2.3.1 2.3.1.1 2.3.1.1.1	<p><b>REMBLAIS</b></p> <p><b>FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE GRAVE NATURELLE</b></p> <p>Ce prix comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le réglage et le compactage de la plate-forme,</li> <li>-Les piquetages,</li> <li>-Le régalage des matériaux en couches d'épaisseur conforme aux prescriptions du maître d'œuvre,</li> <li>-La scarification éventuelle,</li> <li>-L'arrosage éventuel y compris la fourniture et le transport de l'eau,</li> <li>-Le compactage,</li> <li>-Le réglage au profil définitif y compris l'évacuation des matériaux excédentaires,</li> <li>-La protection de la plate-forme contre les eaux de ruissellement,</li> </ul> <p><b>- sous chaussée</b></p> <p>- grave 0/31.5</p> <p><b>LE METRE CUBE :</b> .....</p>	...
2.3.1.1.2	<p>- grave 0/200</p> <p><b>LE METRE CUBE :</b> .....</p>	...
2.4 2.4.1	<p><b>BORDURES ET PAVES</b></p> <p><b>DEPOSE SANS SOIN DE BORDURES</b></p> <p>Ce prix rémunère la démolition de la bordure existante et du caniveau s'il existe, le chargement et l'évacuation des déblais à la décharge y compris le régalage de celle-ci</p> <p><b>LE METRE LINEAIRE :</b> .....</p>	...
2.4.2 2.4.2.1 2.4.2.1.1	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE BORDURES BETON CLASSE 100 BARS</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'éléments normalisés de classe A de 0.33 à 1.00 m de longueur, y compris rampants, les terrassements nécessaires, la fourniture et la mise en place de béton dosé à 250 kg pour lit de pose sur une épaisseur minimale comprise entre 0.15 et 0.20 m, des butées, le remplissage des joints dans les courbes au mortier de ciment, les adaptations nécessaires et toutes sujétions de pose ainsi que l'évacuation des déblais excédentaires ou le régalage sur place.</p> <p><b>- bordures standards</b></p> <p>- bordures type T2</p> <p><b>LE METRE LINEAIRE :</b> .....</p>	...

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
2.5	<b>COUCHE DE SURFACE - PREPARATION - MISE A NIVEAU</b>	
2.5.1	<b>COUCHE D'ACCROCHAGE EXECUTEE A LA RAMPE</b> Ce prix rémunère la confection d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume à 60 % dosé à 400 grammes par m <sup>2</sup> y compris la protection des ouvrages pendant le répandage. <b>LE METRE CARRE :</b> .....	...
2.5.2	<b>ENROBES</b> Ce prix rémunère la reprise de la forme avec compactage, la fourniture, le transport, la mise en oeuvre manuelle si nécessaire des enrobés, la réalisation de joint en émulsion pour raccord et le compactage soigné avec façon de pente vers la bordure ou le caniveau. Ce prix comprend en outre toutes sujétions de protection ou de nettoyage des ouvrages voisins.	
2.5.2.1	- enrobés 0/10 porphyre dosés à 160kg/m <sup>2</sup> <b>LE METRE CARRE :</b> .....	...
2.5.2.2	- enrobés manuels	
2.5.2.2.1	- enrobés 0/10 porphyre dosés à de 160 kg/m <sup>2</sup> <b>LE METRE CARRE :</b> .....	...
2.5.3	<b>ENROBE 0/6 DEVANT LES BORDURES</b> Ce prix rémunère: La fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31.5 compacté mécaniquement ou manuellement la fourniture, le transport, la mise en œuvre manuelle d'enrobé porphyre 0/10mm dosés à 160 kg/m <sup>2</sup> entre la bordure et le bord de route scié, le compactage soigné avec façon de pente vers la bordure, Ce prix comprend en outre toutes sujétions de protection ou de nettoyage des ouvrages voisins. <b>LE METRE LINEAIRE :</b> .....	...
2.5.4	<b>COULIS A BASE DE RESINE PEPITE DE COULEUR</b> Ce prix rémunère la fourniture et la mise en oeuvre manuelle (à la raclette caoutchouc) à raison de 250 g/m <sup>2</sup> de coulis à base de résine pépite synthétique de couleur appliquée en une ou plusieurs couches	
2.5.4.1	- coulis de couleur rouge <b>LE METRE CARRE :</b> .....	...
2.5.5	<b>Joint d'émulsion pour raccord d'enrobés</b> Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fermeture du raccord des enrobés par la confection d'un joint sablé 2/4 à l'émulsion de bitume. <b>LE METRE LINEAIRE :</b> .....	...
2.5.6	<b>ADAPTATION ET MISE A NIVEAU DE CHAMBRE P.T.T.</b> Ce prix rémunère l'adaptation et la mise à niveau de chambre P.T.T., à savoir : les terrassements nécessaires, la dépose du cadre de visite, les adaptations de la chambre avec du béton dosé à 300 kg de ciment, la repose et le scellement du cadre et toutes sujétions de maçonnerie, nettoyage et remise en état des lieux.	
2.5.6.1	- sur trottoir <b>L'UNITE :</b> .....	...
2.5.7	<b>MISE A NIVEAU D'OUVRAGES EXISTANTS</b> Ce prix rémunère l'ensemble des opérations à effectuer pour mettre divers ouvrages existants au niveau de la voirie définitive par surhaussement	
2.5.7.1	- regard de visite <b>L'UNITE :</b> .....	...
2.5.7.2	- grille <b>L'UNITE :</b> .....	...
3	<b>SIGNALISATION</b>	
3.1	<b>SIGNALISATION VERTICALE</b>	
3.1.1	<b>POTEAUX</b> Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de poteaux en acier galvanisé pour panneaux de signalisation verticale y compris bouchon obturateur, brides et toutes sujétions. Scellé dans un massif béton de 50 cm x 50 cm x 50 cm. Le béton sera dosé à 350 kg/m <sup>3</sup> . Certification NF et CE	
3.1.1.1	L=3.00 m section rond DN60 mm droit <b>L'UNITE :</b> .....	...
3.1.2	<b>PANNEAUX DE SIGNALISATION</b>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
3.1.2.1	<p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de panneau de signalisation de police, utilisé en signalisation permanente, classe 2, réfléchissant, visible de nuit et de jour et conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>Cela comprend la fourniture et l'aménée à pied d'œuvre des éléments constitutifs du panneau de signalisation, le nettoyage et la préparation du support et la pose du panneau de signalisation y compris ses raccords, boulonnages et bouchon, protections nécessaires à l'exécution, la signalisation, le nettoyage et le repliement, la main d'œuvre et toutes sujétions</p> <p>Gamme Normal de type AB, B et C</p> <p><b>L'UNITE :</b> .....</p>	...
3.1.3	<p><b>Fourniture et pose de balises J13 avec film 1 face</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en œuvre de balise J13, y compris implantation, scellement avec platine fourreau et toutes sujétions.</p> <p><b>L'UNITE :</b> .....</p>	...
3.1.3	<p><b>Dépose puis repose de panneaux de signalisation</b></p> <p>Ce prix rémunère la dépose avec soin puis la mise en œuvre du panneau de signalisation déposé, y compris implantation, scellement avec platine fourreau et toutes sujétions.</p> <p><b>L'UNITE :</b> .....</p>	...
3.2	<p><b>MARQUAGE ROUTIER</b></p>	
3.2.1	<p><b>bandes continues ou discontinues</b></p> <p>En enduit a froid 1 000 000 passages de roues certifiée NF2, bandes continues, discontinues longitudinales ou transversales :</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le prémarquage, marquage et toutes sujétions;</li> <li>- Le nettoyage du support pour application ;</li> <li>- La fourniture et la mise en œuvre de l'ensemble des composants d'enduit a froid nécessaire à la réalisation de bandes continues, discontinues longitudinales ou transversales;</li> <li>- Et toutes sujétions.</li> </ul> <p>3.2.1.1 - largeur 0,15 m couleur blanche</p> <p><b>LE METRE LINEAIRE :</b> .....</p>	...
3.2.2	<p><b>travaux spéciaux</b></p>	
3.2.2.1	<p><b>- stop</b></p> <p>Passage Piéton, stop, bande continue, de largeur 0,50 m - 1 000 000 passages de roues - NF2 - Retro-réfléchissante</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le prémarquage, marquage et toutes sujétions ;</li> <li>- La fourniture et mise en œuvre du produit nécessaire a la réalisation de marquages de couleur blanche rétro-réfléchissante ;</li> <li>- Le nettoyage du support si nécessaire pour application.</li> <li>- Et toutes sujétions.</li> </ul> <p>3.2.2.1.1 - enduit à froid</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b> .....</p>	...
3.2.2.1	<p><b>- zébra</b></p> <p>Passage Piéton, stop, bande continue, de largeur 0,50 m - 1 000 000 passages de roues - NF2 - Retro-réfléchissante</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le prémarquage, marquage et toutes sujétions ;</li> <li>- La fourniture et mise en œuvre du produit nécessaire a la réalisation de marquages de couleur blanche rétro-réfléchissante ;</li> <li>- Le nettoyage du support si nécessaire pour application.</li> <li>- Et toutes sujétions.</li> </ul> <p>3.2.2.1.1 - enduit à froid</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b> .....</p>	...
3.2.2.1	<p><b>- triangle réglementaire de présignalisation de ralentisseur</b></p> <p>Passage Piéton, stop, bande continue, de largeur 0,50 m - 1 000 000 passages de roues - NF2 - Retro-réfléchissante</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le prémarquage, marquage et toutes sujétions ;</li> <li>- La fourniture et mise en œuvre du produit nécessaire a la réalisation de marquages de couleur blanche rétro-réfléchissante ;</li> <li>- Le nettoyage du support si nécessaire pour application.</li> <li>- Et toutes sujétions.</li> </ul> <p>3.2.2.1.1 - enduit à froid</p> <p><b>L'UNITE :</b> .....</p>	...
5	<b>ASSAINISSEMENT</b>	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
5.1 5.1.1 5.1.1.1	<p><b>TRANCHEES</b></p> <p><b>TERRASSEMENT EN TRANCHEES</b></p> <p>Les volumes à prendre en compte pour le règlement sont obtenus par le produit de la longueur mesurée horizontalement sans déduction des regards par la surface définie comme suit: Produit des profondeurs mesurées entre la cote du sol avant ouverture et le fond de fouille pour des travaux en dehors de voirie nouvelle à créer et entre la cote du fond de forme et le fond de fouille pour des travaux sous voirie nouvelle La largeur des tranchées en fond de fouille devra toujours être suffisante pour permettre une mise en œuvre des ouvrages dans les règles de l'art Cette largeur sera au minimum égale au diamètre extérieur du tuyau +0.60 pour les diamètres inférieur à 600mm et +0.80m pour les diamètres supérieurs. Dans le cas de tranchée communes, les largeurs de fond de fouilles devront permettre de respecter les écartements réglementaires entre les différentes canalisations ou câbles prévus. Ce prix comprend: -Les piquetages généraux et spéciaux, s'ils n'ont pas été réalisés par le MO -Les piquetages complémentaires -les sondages de repérages de toutes canalisations, câbles ou ouvrage existant -La mise en dépôt provisoire par rejet sur berges des déblais réutilisables en remblais -Le détournement ou l'épuisement des eaux de ruissellement -La protection courante de la fouille -le dispositif de sécurité, le gardiennage, l'éclairage -Les mesures pour assurer les accès des riverains -Les sujétions dues à la rencontre en fouilles, de câbles ou conduites, l'entrepreneur étant tenu de prendre toutes précautions utiles pour éviter de les détériorer et éventuellement de les faire réparer à ses frais dans les plus brefs délais, -Les sujétions dues à la présence d'ouvrages enterrés ou non en parallèle à la tranchée, -au-delà de l'enrobage des canalisations, le réemploi des déblais extraits réutilisables en remblai et leur compactage suivant les conditions définies dans la norme NF P 98 331 -l'entretien de la tranchée jusqu'à la réfection provisoire si elle est prévue ou sinon jusqu'à la réception des travaux et la correction des tassements éventuels durant le délai de garantie - déblais évacués à la décharge avec régalaage de celle-ci</p> <p><b>LE METRE CUBE :</b> .....</p>	...
5.1.2	<p><b>LIT DE POSE ET ENROBAGE EN GRAVILLON</b></p> <p>Gravillon concassé 4/6 ou 6/10 pour lit de pose et enrobage Fourniture, transport mise en place, réglage, damage pour la protection des canalisations AEP, EU et EP. Mise en œuvre en deux couches : 0.10m avant la pose des conduites, 0,20m en couverture sur toute la largeur de la fouille.</p> <p><b>LE METRE CUBE :</b> .....</p>	...
5.1.3	<p><b>REMBLAIEMENT GRAVE NATURELLE</b></p> <p>Grave non traitées 0/31.5 mm pour remblaiement des tranchées: Ce prix sera utilisé quand l'emploi des déblais extraits ne sera pas possible et obligatoirement sur ordre du M.O. Ce prix comprend la fourniture, le transport, la mise en œuvre et compactage par couche de 0,20m de tout venant concassé provenant carrière agréée par le M.O. Sa granulométrie devant être comprise entre 0 et 31.5mm</p> <p><b>LE METRE CUBE :</b> .....</p>	...
5.2 5.2.1 5.2.1.1 5.2.1.1.1	<p><b>COLLECTEURS</b></p> <p><b>TUYAU EN P.V.C.</b></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture et la pose en tranchée ouverte, quelle que soit la profondeur, de tuyau en polychlorure de vinyle (P.V.C.). Il comprend: - la fourniture des tuyaux, - l'amenée à pied d'œuvre, le déchargement et le stockage des tuyaux suivant les prescriptions du fabricant, - la pose et le calage des tuyaux, - le raccordement des tuyaux dans les regards, - les sujétions de mise en place, transport et reprise. La longueur à prendre en compte sera mesurée suivant l'axe de la canalisation sans déduction des longueurs correspondant aux regards.</p> <p><b>classe de rigidité CR8, module de rigidité 8 KN/m²</b></p> <p>- Ø 200 mm</p> <p><b>LE METRE LINEAIRE :</b> .....</p>	...
5.2.1.2 5.2.1.2.1	<p><b>CULOTTE DE BRANCHEMENT EN P.V.C.</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose de culotte de branchement en P.V.C. de diamètre défini ci- dessous (Ø collecteur principal / Ø branchement). Il couvre les mêmes sujétions que le prix 'TUYAU EN PVC'. L'angle entre le collecteur principal et le branchement sera de 60°.</p> <p>- Ø 315 mm / Ø 200 mm classe SDR 34</p>	...

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	<b>L'UNITE :</b> .....	...
5.3	<b>BOUCHES D'EGOUTS</b>	
5.3.1	<b>BOUCHE SIPHOIDE</b> Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de bouche siphonide, diamètre de sortie 200 mm. Il comprend: - les terrassements nécessaires avec évacuation à la décharge des déblais excédentaires, - la réalisation d'une fondation en béton maigre de 10 cm d'épaisseur, - le remblayage de la fouille ainsi que le compactage par couches de 30 cm d'épaisseur, - la fourniture et la pose de rehausse, - la réalisation d'une couronne supérieure en béton, - la fourniture, la pose et le réglage du cadre et de la grille en fonte ductile, classe 250, définie ci-dessous, - les sujétions éventuelles de finition au mortier de ciment, - la fourniture et la mise en place de joints souples spécifiques pour le raccordement du tuyau, - la fourniture et la pose d'un coude plongeur.	
5.3.1.1	<b>- en béton avec décantation de 0.30m</b>	
5.3.1.1.1	- avec grille 400 x 400 m	
	<b>L'UNITE :</b> .....	...
5.4	<b>INSPECTION CAMERA</b> Ce prix rémunère les essais d'étanchéité à réaliser conformément au C.C.T.P. sur l'ensemble des tronçons. Il comprend notamment toutes les fournitures, montage et démontage de matériel, l'eau nécessaire et la rédaction du procès-verbal d'essai en 3 exemplaires papiers et 1 CD. Tous les essais non satisfaisants devront être repris après les travaux de réfection et ne seront en aucun cas rémunérés ou indemnisés.	
5.4.1	Amenée et replis de matériel	
	<b>L'UNITE :</b> .....	...
5.4.2	Inspection télévisé selon la norme NF EN 13508-2	
	<b>LE METRE LINEAIRE :</b> .....	...

le
à
« lu et accepté »
Signature de l'entrepreneur